

# Sage-femme

Présentation de la note de synthèse des enjeux et messages-clés suite à l'évaluation continue du bachelier Sage-femme

8 décembre 2023

# Cadre méthodologique

- Un nouveau format sous forme de synthèse d'enjeux et messages-clés

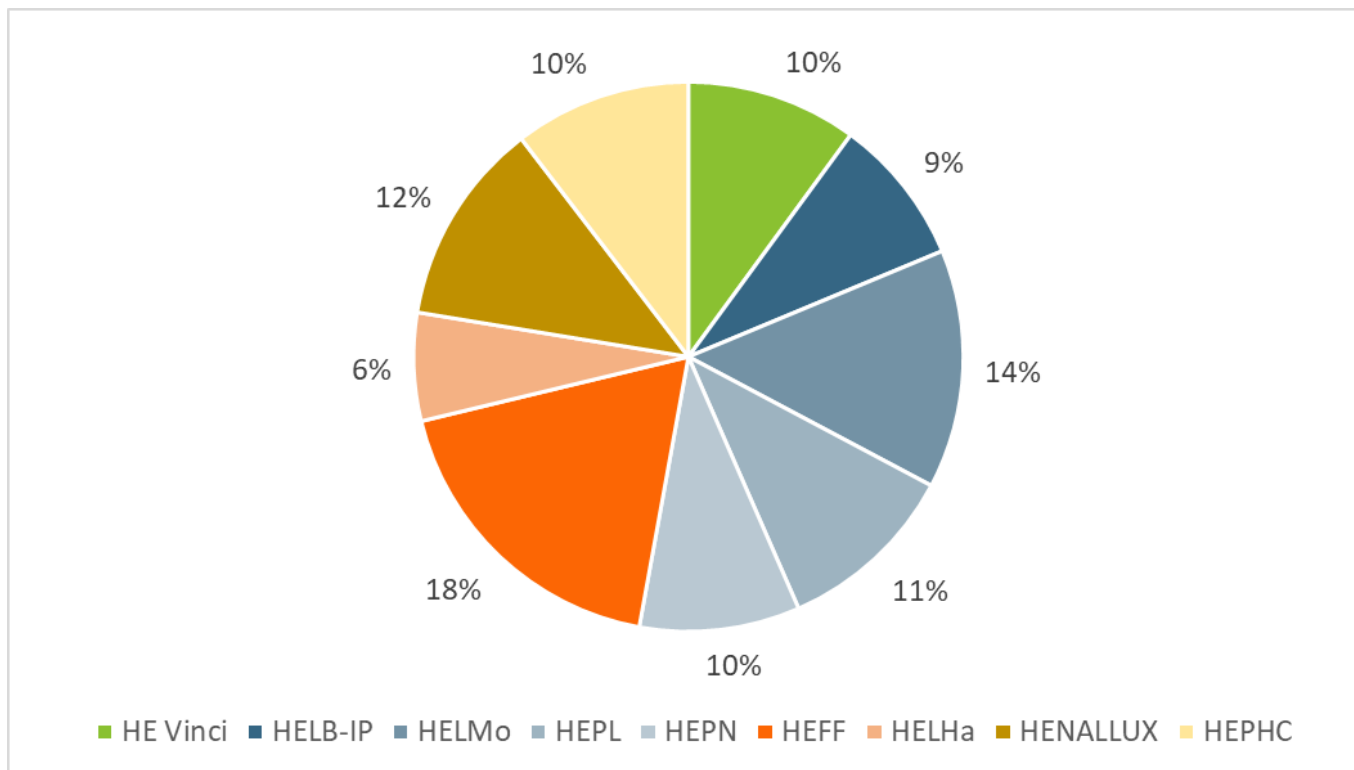
## Quelques données clés

Nombre d'établissements concernés par l'évaluation continue	5 HE (sur 9)
Programme	Bachelier en Sage-femme
Nombre d'experts	4 experts
Visites	du 29/11/2022 au 6/3/2023
Rapports d'évaluation (RE) et note de synthèse (NS) en ligne	3/07/2023 (RE) et 8/12/2023 (NS)

# Bachelier Sage-femme

- Le cursus Sage-femme

*Répartition des inscrit·es dans le cursus Sage-femme selon la HE en 2020-2021 (N=1950)*

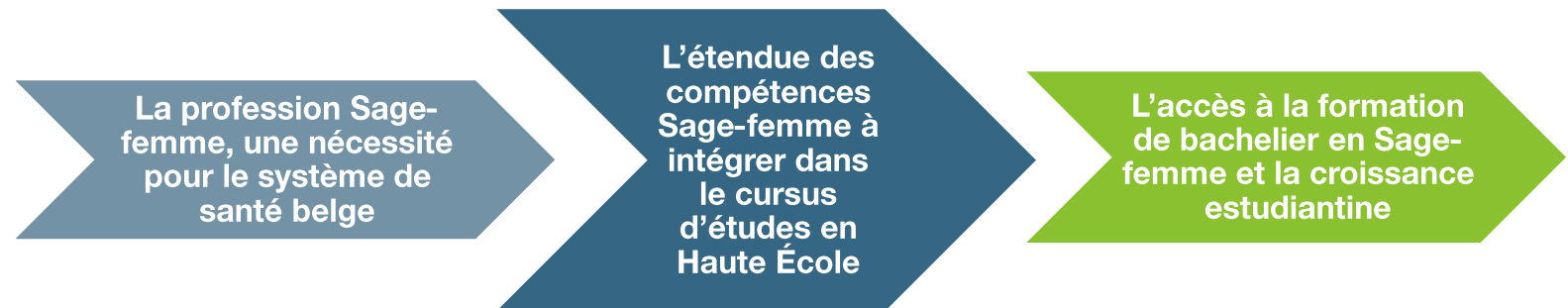


# Trois enjeux identifiés



- Cadre légal et profil professionnel et de compétences sage-femme.
- Milieux de pratique sage-femme et étendue de ces derniers.

# Trois enjeux identifiés



- Cursus d'études permettant de préparer à répondre aux besoins de santé des femmes et des familles.
- Densité actuelle des programmes et nécessité d'y intégrer le développement des compétences pour une étendue de pratique élargie.

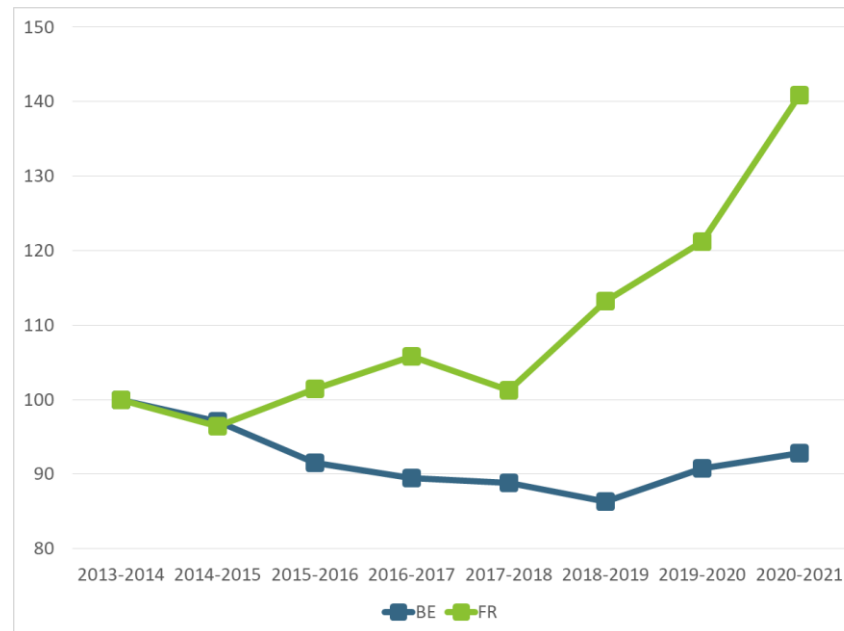
# Trois enjeux identifiés

La profession Sage-femme, une nécessité pour le système de santé belge

L'étendue des compétences Sage-femme à intégrer dans le cursus d'études en Haute École

L'accès à la formation de bachelier en Sage-femme et la croissance estudiantine

Évolution du nombre de Belges et de français-es dans le cursus Sage-femme entre l'année académique 2013-2014 et 2020-2021 sur base d'un indice 100



# Messages-clés

## Aux établissements de formation

### 1. Développer un monitoring des cohortes du bachelier Sage-femme

- Pilotage pour cibler les adaptations requises sur le plan pédagogique, des ressources humaines, logistiques et des infrastructures afin de pouvoir s'adapter à la croissance des effectifs et maintenir la qualité des programmes.

### 2. Renforcer le positionnement et l'identité Sage-femme

- Distinct du bachelier Infirmier responsable de soins généraux, avec le développement d'outils pédagogiques, la simulation basée sur des situations cliniques de sage-femme en intra et extra-hospitalier et développer la recherche appliquée dans le domaine de la pratique sage-femme

### 3. Accroître la pertinence et la cohérence du programme en regard de l'évolution des exigences professionnelles

- Le/la diplômé·e doit être préparé·e à une pratique autonome des compétences attendues auprès de la femme, de l'enfant, de la famille et partenaire avec une compétence singulière dans le processus de travail interdisciplinaire en santé.

# Messages-clés

## Aux établissements de formation et leurs partenaires des milieux professionnels (1/2)

4. En partenariat avec les milieux de stages (hospitaliers et extrahospitaliers) **développer des offres de stages qui permettent d'exercer les habilités professionnelles de la sage-femme et l'acquisition des compétences** correspondant à l'étendue de la pratique sage-femme.
5. En partenariat avec les milieux de stages, **prévenir, détecter et traiter les situations de maltraitance en stage** avec un dispositif **conçu, connu et appliqué** par l'ensemble des parties prenantes.



# Messages-clés

## Aux établissements de formation et leurs partenaires des milieux professionnels (2/2)

6. Conjointement avec les milieux professionnels, **élargir l'offre de stages** pour les étudiant·es sages-femmes dans des milieux extra-hospitaliers (avec des sages-femmes indépendantes et d'autres modèles de prestations).

- Identifier les compétences pouvant être développées dans ces milieux spécifiques et la complémentarité de ces offres durant le cursus, afin de couvrir l'ensemble des compétences professionnelles de la sage-femme.

7. En lien avec les associations professionnelles, **envisager un forum, au niveau de la FWB, de la formation pratique sage-femme** afin de réunir l'ensemble des parties prenantes

- Pour identifier les axes de développement de la formation pratique de la sage-femme, en regard de l'évolution des besoins de la société, de la place de la sage-femme dans le système de santé belge et tenant compte de ces messages-clés.

# Messages-clés

## Au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**8. Analyser et acter les conséquences de l'accroissement du nombre d'étudiant-es** et agir en envisageant une régulation de l'accès aux études tout en adoptant des mesures visant à garantir la qualité de la formation.

**9. Analyser l'impact de la densité des études,** des aspects à développer en pratique clinique extra-hospitalière et de la recherche à développer **en regard de la durée des études.**

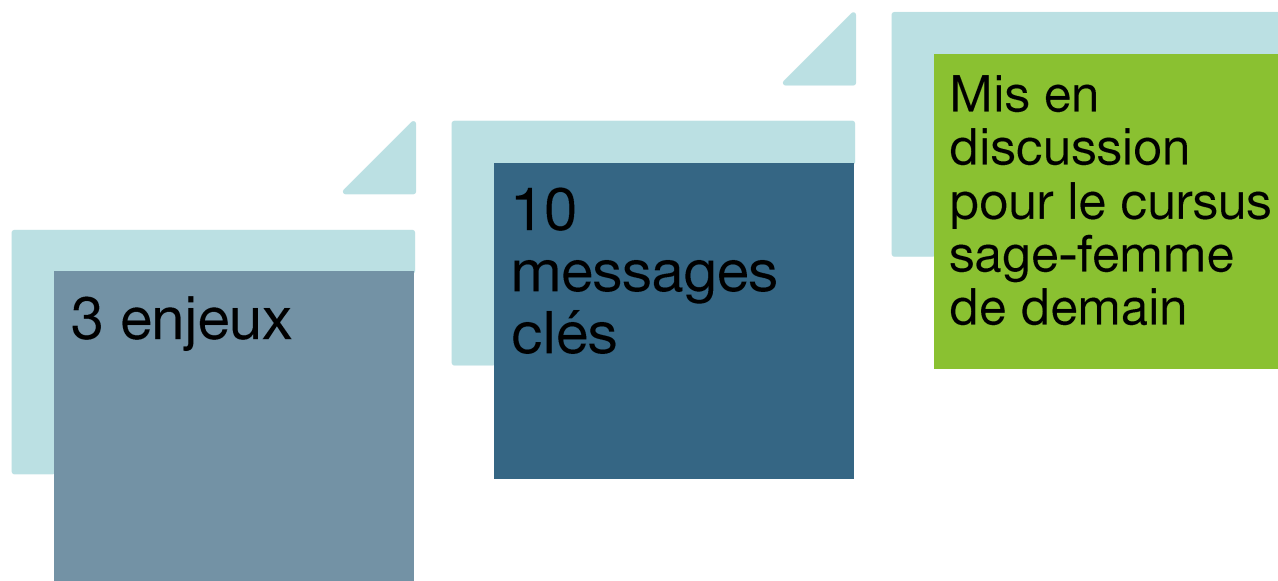
- Cette analyse ne vise pas un étalement de la matière, mais porte sur l'intégration d'un enseignement basé sur les « bonnes pratiques » (evidence-based), le développement de la recherche et le développement des compétences professionnelles en stage dans les divers milieux de pratique professionnelle

## Au gouvernement fédéral de Belgique

**10. Adapter le dispositif législatif** pour permettre aux sages-femmes d'exercer leur profession dans tous les domaines où leur expertise est requise par la société (exemple : normes d'encadrement des maisons médicales, plannings familiaux, etc.)

- Un des leviers indispensables pour accroître le nombre de places de stages extra-hospitaliers

# En synthèse



Espace d'échanges et de discussions



Merci pour votre attention

